



HAL
open science

ESSAI SUR LA DÉMOGRAPHIE DU LIMOUSIN APRÈS LE RECENSEMENT DE MARS 1968

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. ESSAI SUR LA DÉMOGRAPHIE DU LIMOUSIN APRÈS LE RECENSEMENT DE MARS 1968. *Études régionales*, 1968, 31, pp.175-181. halshs-01100148

HAL Id: halshs-01100148

<https://shs.hal.science/halshs-01100148>

Submitted on 7 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Essai sur la démographie du Limousin après le recensement de mars 1968

par Gérard-François DUMONT

Le dépouillement du recensement de 1968 va nous donner dès la fin de cette année puis les années suivantes un éclairage de plus en plus vif sur les structures économiques et sociales du Limousin. Mais, d'ores et déjà, la situation démographique de notre région est connue dans ses grandes lignes ; les maires ont remis les feuilles de recensement à la Direction régionale de l'I.N.S.E.E. qui s'exerce à vérifier les résultats avant leur officialisation par le Ministère de l'intérieur (*). Les premiers résultats révèlent que la population du Limousin, qui avait baissé de 9.254 habitants de 1954 à 1962 a augmenté avec 736.300 habitants en 1968 (contre 733.955 en 1962) de 2.340 habitants dans l'intervalle de 1962 à 1968 (1). Une étude plus qualitative est cependant nécessaire pour déterminer la réalité de l'évolution démographique de notre région (2). Afin d'utiliser comme base d'analyse les résultats du recensement, une première synthèse à chaud doit être réalisée : c'est ce que nous allons essayer de faire. Il nous est apparu qu'une analyse démographique stricte et exclusive risquait de nous enfermer dans une monographie à but purement intellectuel en dehors de tout « dynamique ». Nous avons tenté de faire une analyse pragmatique et de ne pas nous attarder sur l'évolution démographique de chaque commune prise comme une entité indépendante. En effet, notre région se divise en zones dont l'évolution démographique est semblable, où l'on rencontre sensiblement les mêmes caractéristiques, le même pourcentage d'évolution pour l'ensemble des bourgs appartenant à ces zones.

Nous nous attacherons à étudier l'évolution démographique de 1962 à 1968. Cette limitation dans le temps se justifie par une première raison de définition. Le changement dans les définitions de population légale en 1962 rend les comparaisons difficiles et trop technique avec le recensement de 1954. Il n'y a pas d'analyse statistique sérieuse sans définition précise : ceci est très important et nous tenons à le souligner car il est

(*) M. le Préfet de Région a bien voulu faire tenir une copie de la lettre par laquelle il a fait connaître à MM. les Maires les premiers résultats significatifs de ce recensement. Nous l'en remercions à nouveau vivement (N.D.L.R.).

(1) Tous les résultats du recensement de 1968 sont des chiffres provisoires. Ils peuvent cependant être largement acceptés, leur marge d'erreur étant très faible.

(2) Est-il besoin de rappeler que le Limousin est l'une de nos provinces dont l'unité humaine, géographique, économique est des plus réelles, justifiant ainsi une étude qui ne peut ni ne veut considérer les limites des départements comme des frontières de démographie.

navrant de voir l'incrédulité des français face aux statistiques (3). Notre essai portera donc sur l'étude de la structure de la population du Limousin en 1968 et son évolution depuis 1962.

De 1954 à 1962, le Limousin est la seule région-programme dont la population ait diminuée. Avec ses 17.000 km², soit 3,1 % du territoire national, il n'a donc qu'1,6 % de la population nationale.

Il nous a semblé qu'il fallait cependant rappeler l'évolution démographique de notre région depuis que les statistiques nous le permettent c'est-à-dire depuis 1801. Après une augmentation constante de la population du Limousin jusqu'en 1891 (985.689 habitants) il s'est produit une baisse tout aussi constante pour arriver au chiffre le plus bas de 1962 (733.955 habitants). C'est ainsi que le Limousin est moins peuplé en 1968 qu'en 1831, les causes de cette diminution de population sont diverses : on retrouve d'abord des raisons qui heureusement ne jouent presque plus aujourd'hui. Le Limousin a été l'une des régions françaises qui par rapport à sa population a donné le plus de ses fils à la Patrie durant la guerre 1914-18. D'où de nombreuses familles à fils uniques, d'où des « vierges noires ». L'autre raison de cette diminution durant toute cette première moitié du xx^e siècle est essentiellement d'ordre psychologique et religieux. La religion catholique a peu pénétré notre région tandis que le malthusianisme — entendu au sens de doctrine qui déconseille les familles nombreuses — touchera l'esprit des paysans attachés à leurs terres et au maintien du patrimoine familial. D'autres raisons d'ordre économique sont le déclin des industries traditionnelles (carrières, cuirs, céramiques, tapisseries). Nous commençons ainsi à trouver dès le début du siècle les critères fondamentaux de la baisse démographique : la dépopulation des campagnes, l'éloignement des centres de matières premières, l'éloignement des grands axes de communication.

Notre région a perdu 255.000 habitants de 1891 à 1962 et si la Creuse a fait pencher plus particulièrement la balance, c'est parce que sa population urbaine était très faible au départ et donc les possibilités de fixation moindres : c'est un point sur lequel nous reviendrons car l'absence de pôles de développement économique en Creuse pèse très fortement sur l'évolution démographique de notre région. L'histoire démographique en effet a montré que l'évolution de la population des départements était liée à leur caractère plus ou moins urbain (la population urbaine et la population vivant dans des communes ayant plus de 2.000 habitants agglomérés au chef-lieu). C'est la présence d'une grande agglomération qui permet à la Haute-Vienne de devenir le plus peuplé des trois départements de notre région.

Jusqu'en 1962 la dépopulation s'exprime aussi par une diminution constante de la densité qui tombe à 43 alors que la moyenne française est de 84 et descend à 70 en excluant la région parisienne.

Nous arrivons ainsi aux années 1960.

(3) Un autre fait, économique celui-ci, justifie la limitation de notre essai. L'année 1954, c'est il y a 14 ans. Et il faut bien dire que nous sommes entrés depuis 1962 dans une nouvelle « séquence » de l'économie française. Toute étude doit se placer dans ce nouveau contexte. La période dite d'après-guerre est révolue, l'économie de notre pays vient de finir de résorber les conséquences de la guerre. Un embryon d'aménagement du territoire est né en droit sinon en fait. Le marché vient de consacrer la libre circulation des hommes (et des capitaux) sur le territoire des six. Les mouvements migratoires auront tendance à s'intensifier. L'évolution démographique d'une région dépendra de plus en plus de l'action volontaire des hommes qui la composent.

Durant la période 1962-68 (4), l'I.N.S.E.E. a réalisé des recensements complémentaires qui confirment l'importance du développement des zones de peuplement industriel ou urbain (Z P I U) de Limoges et de Brive. Ces recensements complémentaires mettent en valeur l'augmentation des populations des villes satellites de Limoges et de Brive. Dans l'agglomération de Limoges, Isle, qui avait 2.951 habitants en 1962, voit sa population municipale évaluée à 4.069 en 1966, soit en 4 ans une augmentation de près de 40 % ; la population de Couzeix augmente de plus de 10 % en 3 ans ; celle du Palais de plus de 12 % en 3 ans ; dans l'agglomération de Brive, la population de Malemort sur Corrèze augmente de plus de 25 % de 1962 à 1966.

Ces caractéristiques vont se trouver confirmées par le recensement de 1968. L'analyse reposant sur les données qui en sont issues, deux points de vue nous conduiront : un point de vue quantitatif qui se traduit en une succession de chiffres recouvrant des ensembles précis et un point de vue qualitatif exigeant la décomposition des données en sous-ensembles, décomposition qui nous permettra de déceler les causes de l'évolution démographique de notre région et de sa structure actuelle.

Le recensement de 1968 donne les résultats suivants : pour le Limousin : 736.297 h. contre 733.955 en 1962 soit une augmentation de 0,3 % représentant un gain de 2.340 h. environ ; pour la Haute-Vienne : 341.566 contre 332.514 en 1962 soit une augmentation de 2,7 % représentant un gain de 9.052 h. ; pour la Corrèze : 237.859 contre 237.926 en 1962, c'est-à-dire pratiquement le maintien du niveau de 1962 ; pour la Creuse 156.872 contre 163.515 en 1962 soit une diminution de 4,1 % représentant une perte de 6.643 habitants. Ces chiffres confirment la faiblesse relative du niveau de population totale de notre région. On note *a priori* que la diminution de la population de la Creuse parvient presque à contrebalancer l'augmentation dans la Haute-Vienne. Mais il y a, semble-t-il, un arrêt de la constante dépopulation de notre région et même une amorce de croissance. Ceci nous amène à des réflexions visant à déterminer les causes de cette légère inflexion. Deux composantes déterminent un chiffre de population : le mouvement naturel — c'est-à-dire l'excédent (positif ou négatif) des naissances sur les décès — et les mouvements migratoires. Le tableau ci-dessous va mettre en évidence un fait et nous confirmer l'une des caractéristiques essentielles de la démographie du Limousin.

	Population 1962 (sans doubles comptes)	Mouvement naturel *				Solde migratoire apparent		Variation 1962-1968		Population 1962 (sans doubles comptes)
		Nais- sances	Décès	Accroisse- ment (1) naturel		Nom- bre	%	Nom- bre	%	
				Nom- bre	%					
Corrèze	237.926	18.687	19.526	- 839	- 0,4	+ 772	+ 0,3	- 67		237.859
Creuse	163.515	11.683	15.787	- 4.104	- 2,5	- 2.539	- 1,6	- 6.643	- 4,1	156.872
Haute-Vienne ..	332.514	26.715	26.506	+ 209		+ 8.843	+ 2,7	+ 9.052	+ 2,7	341.566
Limousin	733.955	57.085	61.819	- 4.734	- 0,6	+ 7.076	+ 1,0	+ 2.342	+ 0,3	736.297

* Estimé.

Source : I.N.S.E.E. - 1968

(4) Tous les chiffres que nous citerons désormais seront des chiffres de population légale totale (population municipale + population comptée à part). Ils nous ont été fournis par l'I.N.S.E.E. (Institut national de la statistique et des études économiques). Remercions cet organisme sans lequel cette étude n'aurait pu être faite.

I. La balance naturelle étant négative, on peut en déduire que la relative augmentation de population de 1962 à 1968 tient à un rapport de population extérieure. « L'excédent d'émigration s'est transformé en un excédent d'immigration ».

II. L'accroissement naturel de la population du Limousin reste négatif, confirmant l'importance du pourcentage de personnes âgées de notre région. Autrement dit, il y a encore dans le Limousin plus de décès qu'il n'y a de naissances. Sans doute l'immigration pourrait donner un espoir d'amélioration du mouvement naturel mais aucun chiffre ne justifie pour l'instant la réalité d'une telle hypothèse. Aucun résultat ne nous permet de conclure que la répartition par âge des immigrants rajeunira la population et améliorera son mouvement naturel. A l'excès on pourrait supposer que ces 7.000 immigrants sont tous des personnes âgées venues se retirer en Limousin, appelé à devenir une terre de « retraités ». Mais il y aurait dans cette hypothèse une exagération sans fondement. En effet, les chiffres montrent qu'alors ce n'est pas le Limousin qui serait une terre de retraités, mais la Haute-Vienne, ce qui n'est confirmé par aucune étude sociologique. C'est pourquoi nous nous permettons de conclure que le Limousin a très légèrement augmenté sa population grâce à l'immigration et en particulier à la balance de migration positive de la Haute-Vienne, les causes de cet apport extérieur nous paraissent être d'ordre économique et d'ordre affectif. D'ordre économique : Limoges et Brive ont attiré les forces vives d'au-delà du Limousin par un difficile mais constant développement économique. Au point de vue affectif, cette immigration semble répondre à un retour au pays natal de ceux qui avaient dû aller travailler toute leur vie en dehors de notre région. Il ne faut pas cependant exagérer l'importance de cette arrivée de retraités, car si elle était totale il y aurait un ralentissement du dépeuplement des communes rurales, ralentissement qui semble infirmé par les chiffres.

Qu'en est-il de la structure de la population. Elle est doublement caractérisée : d'abord par une population plus vieille que celle des autres régions françaises ; le pourcentage de personnes âgées de plus de 65 ans par rapport à l'ensemble de la population est le plus fort de France et celui de jeunes (0 à 24 ans) est l'un des plus faibles de France ; la seconde caractéristique de la structure de la population du Limousin est une relative prépondérance du sexe masculin — sauf dans la classe d'âge « plus de 65 ans » — prépondérance qui s'exprime dans la pyramide des âges et est particulièrement nette en Creuse. Ce n'est pas le dernier problème de l'agriculture que celui de voir que ses fils ne peuvent se marier, les femmes étant attirées à « la ville ».

Le pourcentage de population active de notre région — c'est-à-dire de personnes ayant un emploi — égal à 43 % et représentant plus de 320.000 individus (chiffre de 1962) est supérieur au pourcentage de la France (inférieur à 40 %). Cette différence numérique doit s'expliquer par deux commentaires. Le simple fait d'écrire le premier risque d'être en désaccord avec certains points de vue. Ce pourcentage élevé de population active dans la population totale de notre région pourrait signifier en effet une moindre productivité, une moindre valeur technique des hommes ; il exprime peut-être, par ailleurs une surévaluation de la population active car combien de vieux agriculteurs, de vieux chefs d'exploitation, de vieux chefs de commerce, fiers de leur situation y sont décomptés.

Mais le problème de la population active est celui de sa condition et de son évolution. Faut-il rappeler que le Limousin est la région la plus agricole de France puisque 40 % de sa population active est employée dans le secteur primaire (ce pourcentage est de 15 % pour la France). Ce pourcentage va en diminuant à la vitesse de l'exode rural et de l'adaptation de l'agriculture aux conditions modernes de la production. Il diminuera d'autant plus que l'industrie et le commerce sauront se développer. Le pourcentage de population active employée dans l'industrie (28 %) exprime le sous-développement du secteur industriel dans le Limousin (le pourcentage est de 39 % pour l'ensemble de la France).

Un autre problème est celui de la condition de la population active. Elle va en s'améliorant comme le montre les statistiques de l'ASSEDIC. En effet il y a une augmentation régulière du nombre de salariés de l'industrie et du commerce relevant du régime ASSEDIC (5) dans notre région. Cette augmentation de 18 % en 5 ans (du 1-1-62 au 1-1-67) a été plus importante en Corrèze et en Creuse qu'en Haute-Vienne (respectivement 21,41 %, 19,34 % contre 16,98 %) car ces deux premiers départements accusaient un retard plus grand dans l'évolution économique. On note ainsi au 1^{er} janvier 1967 : 96.411 salariés appartenant à 9.378 établissements (6) affiliés au régime d'allocation spéciale sur les 34.115 établissements de la région limousin (qui emploient au total 98.490 salariés). Quant aux salaires nous citerons les chiffres issus de l'exploitation statistique des déclarations des salaires effectués chaque année par l'I.N.S.E. En 1966 le limousin avec un salaire annuel de 7.957 francs avait le niveau le plus bas de France avant la région Poitou-Charentes et la Bretagne. Le salaire annuel moyen de la région parisienne était à la même date de 14.320 francs. Ces chiffres dont la valeur considérée dans l'absolu n'est pas rigoureuse (7) traduisent néanmoins une relativité peu discutable.

Enfin, deux points de vue retiendront notre attention : ceux de la population urbaine et ceux de la population rurale. La population urbaine a augmenté de près de 11 % en six ans, soit, en chiffre absolu, de 30.350 personnes environ. Dans le même temps, la population rurale perdait presque l'équivalent, soit 28.000 habitants ; mais ce chiffre, rapporté à une population rurale encore importante (64 % 1962) ne représente qu'une diminution de 6,2 % en valeur relative. L'ensemble rural reste encore prédominant. Faut-il répéter le chiffre du tableau ci-dessous : la Creuse est en 1968 à 81 % un département rural.

Importance de la population urbaine et de la population rurale par rapport à la population totale (source : I.N.S.E.E. 1968)

	Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Limousin	
	1954	1968	1954	1968	1954	1968	1954	1968
Population urbaine	33,9	40,2	15,4	19,1	48,1	55,2	35,8	42,6
Population rurale	66,1	59,8	84,6	80,9	51,9	44,8	64,2	57,4

(5) Il s'agit du régime d'allocations spéciales qui vient en aide aux travailleurs sans emploi de l'Association pour le développement de l'industrie et du commerce, qui nous a fourni les chiffres cités.

(6) On appelle établissement un groupe de personnes (qui peut se réduire à l'unité) travaillant en commun, en un lieu déterminé, pour le compte d'une même autorité directrice. Ainsi une entreprise peut avoir plusieurs établissements.

(7) Les résultats considérés, issus d'un sondage au 1/30^e environ, peuvent être entachés d'une certaine imprécision, d'autant plus forte que la région considérée est plus petite.

La diminution de la population rurale reste un phénomène permanent et se poursuit sensiblement avec la même intensité. La campagne limousine perd 5.000 habitants par an. On peut noter une dizaine de cantons, semidésertiques, correspondant au plateau de Millevaches : les cantons de Gentioux, Royères, Saint-Sulpice-les-Champs en Creuse, Lepleau en Corrèze, n'ont pas plus de 3.000 habitants. La densité de la Creuse qui est de 28 habitants au km² atteint moins de 15 dans certains de ses cantons. La population du Limousin est non seulement rurale mais clairsemée : la Creuse, avec 266 communes, a plus de 6.000 hameaux, la Haute-Vienne avec 205 communes en a plus de 3.000, la Corrèze avec 289 communes en a plus de 10.000. Le phénomène d'urbanisation a été enregistré faiblement. La densité du Limousin est aujourd'hui de 43 alors qu'elle était de 58 en 1891 (celle de la France est de 84).

Ainsi nous avons étudié les caractères démographiques de notre région : faiblesse du niveau de la population totale, ralentissement de la dépopulation pendant les années 1962-68, structure âgée, population active essentiellement agricole, exode rural provoquant une diminution de la population des campagnes, augmentation de la population urbaine.

Examinons maintenant très brièvement les aspects particuliers aux trois départements de la région.

Le fait majeur est que *la Creuse* subit une continuelle dépopulation car il n'y existe pas de pôle de fixation, car il n'y a pas de « Brive » en Creuse, car il n'y a pas de « Limoges » en Creuse. La Creuse qui avait 284.948 habitants en 1886 n'en a plus que 156.872. De 1962 à 1968 les 15.787 décès n'ont été compensés que par 11.683 naissances. On note la diminution de la population de presque tous les cantons sauf celui de Guéret, les cantons d'Aubusson, de Saint-Vaury et de La Souterraine restant stable. La commune de Saint-Vaury, qui a vu se développer en son sein un Lycée technique et l'hôpital de Lavalette marque la plus forte progression : 24,6 % (2.669 habitants recensés en 1968 contre 2.142 en 1962). Durant le même temps Montboucher commune de Bourgneuf perd 70 habitants représentant une baisse de 26,6 % de sa population initiale. Les unités urbaines (Guéret (+ 12 %), Aubusson (+ 7,7 %), La Souterraine (+ 5,7 %), Bourgneuf (+ 9,6 %) et Felletin (+ 6,6 %) augmentent de 9,1 % en six ans. Guéret dépasse les 14.000 habitants et Bourgneuf atteint les 4.000.

Une étude de l'évolution démographique de La Souterraine nous paraît intéressante. De 1962 à 1968 La Souterraine passe d'une population totale de 5.269 habitants à une population de 5.570 habitants (plus 5,8 %). Pourtant, durant la même période, il se créait plusieurs centaines d'emplois sur la zone industrielle, l'abattoir était ouvert en 1967 et plus de 160 logements étaient construits sans compter les pavillons sur les divers lotissements. On peut conclure de ces chiffres que sans la création d'une zone industrielle, cette ville aurait vu sa population diminuer. Chaque commune et chaque canton de notre région doit donc déjà fournir un gros effort s'il veut simplement maintenir son niveau de population. La dévitalisation de la Creuse s'exprimait dès 1966 dans les résultats du 4^e plan (1960-64). En effet, alors que celui-ci avait prévu 2.600 emplois à créer durant cette période, c'est seulement 1.341 emplois qui ont été créés (ce chiffre représente un solde qui tient compte de nombreux licenciements :

carrières du Maupuy, mines de Bosmoreau, de Lavaveix, du Châtelet et usine Soubitez-Pallos de Bourgneuf).

En Corrèze il y a Brive, et, sans Brive, la baisse de la population de la Corrèze depuis 1901 aurait été aussi importante en valeur relative que celle de la Creuse. Qu'est-ce que Brive ? un pôle de fixation, un foyer de vie active qui retient le rural avant qu'il ne soit attiré par l'aimant parisien, et une agglomération, qui, par sa vivacité et son rayonnement, attire à elle l'homme qui veut désormais habiter dans une zone urbaine. L'agglomération de Brive (Brive + Malemort) a désormais dépassé les 52.000 habitants, Malemort profitant au maximum de cette augmentation puisque cette commune voit sa population augmenter de 30,15 % de 1962 à 1968. Égletons poursuit un développement remarquable, il atteint les 5.000 habitants tandis que le Lardin, justement dans le canton d'Égletons, a la lanterne rouge avec une diminution de population de 32 %.

En Haute-Vienne, l'agglomération de Limoges (ensemble groupant Limoges, Le Palais, Isle, Couzeix, Panazol, Condat) groupe 151.000 habitants enregistrant une augmentation de 13,6 %. Au croisement des routes Bordeaux-Lyon et Paris-Toulouse, elle prouve sa capacité dans les domaines administratifs, économiques, social, culturel et son importance, son évolution et son rayonnement justifient pleinement la décision récente d'en faire un siège d'Académie. Isle, commune de l'agglomération de Limoges, voit sa population augmenter de 54,3 % tandis que celle de la commune de Lavignac, canton de Châlus, diminue de 31,1 %. Le développement de Limoges porte sans doute ombrage aux sept autres villes et agglomérations urbaines de la Haute-Vienne. En effet, si Saint-Junien maintient sa population, seules Aixe et Bellac augmentent sensiblement leur population (plus 8,5 % et plus 13,1 %). Saint-Yrieix, Saint-Léonard, Rochechouart et Eymoutiers subissent une diminution de population.

Nous avons ainsi dégagé les grandes lignes de force démographiques du Limousin. Elles nous paraissent être des connaissances de base pour toute action économique et Sociale. C'est en espérant que la légère amélioration démographique que le recensement de 1968 a mis en évidence pour notre région, se confirmera et aboutira, grâce à l'activité des hommes, à un redressement, que nous concluons cet essai.

Etudes régionales

décembre 1968

n° 31